

TITRE(S) VISE(S)

- Attestation de formation et de succès, le cas échéant, aux tests de revalidation C.200 Pêche
- Fiche RNCP : [RNCP25325](#)

TEXTE(S) DE REFERENCE

- [Arrêté modifié du 24 juillet 2013](#) relatif à la revalidation des titres de formation professionnelle maritime et son [Annexe II](#) – Appendice 5

FINALITE(S), OBJECTIF(S) DE LA FORMATION

- Revalidation du brevet concerné dont les [conditions sont précisées par arrêté](#)
- Au sortir de la formation, le (la) stagiaire sera capable de maîtriser les pratiques d'exploitation d'un navire dans les fonctions afférentes à son titre et pourra justifier de sa connaissance des réglementations en vigueur concernant la sécurité de la navigation et la prévention des pollutions

PUBLIC(S) CONCERNE(S), CONDITION(S) D'ADMISSION, PREREQUIS FORMATION

- Toute personne détentrice d'un brevet de capitaine 200 pêche (ou équivalent) nécessitant une revalidation. Le titre à revalider doit être présenté lors de la demande d'inscription
- Vous êtes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CEFM qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : isabelle.riou@cefcm.fr

CONDITIONS DE DELIVRANCE DE L'ATTESTATION DE FORMATION ET DE SUCCES

- Avoir suivi la formation et/ou les tests solos et avoir atteint la norme des compétences requises
- Des tests réglementés viennent infirmer ou confirmer la maîtrise des acquis

CONDITIONS DE REVALIDATION DU BREVET

- Être détenteur de l'attestation de succès aux tests de revalidation
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575 du 03/12/2015
- Justifier de la validité des titres et certificats STCW 2010 requis dans l'exercice du métier précisés en [Annexe V de l'arrêté modifié du 24/07/2013](#)
- Justifier de temps de navigation réglementaires spécifiés par arrêté
- Titre soumis à revalidation quinquennale

DUREE(S), MODALITE(S) DE FORMATION, EFFECTIFS (SEUILS) PAR SESSION

- **Durée du stage de revalidation** : formation \pm tests de revalidation compris : **18 h**
- Tests de revalidation solos, avec prise en main du simulateur : 5 h 45
- Tests de revalidation solos, sans prise en main du simulateur : 3 h 45
- Formation théorique et pratique, dispensée en centre, en continu et en présentiel
- de 2 à 4 stagiaires (maximum)

INTERVENANT(S)(ES)

- Formateurs(trices) pour adultes, expert(e)s formations Pont, tou(tes)s ancien(ne)s navigant(e)s expérimenté(e)s et qualifié(e)s

DATES, HORAIRES & SITES DE FORMATION

- Consulter le calendrier des formations sur notre site ou nous contacter

TARIF ET FINANCEMENT

- Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut (salarié.e, indépendant.e, demandeur.euse d'emploi, autres cas...)

REVALITATION – BREVET Capitaine 200 Pêche (ou équivalent)

PROGRAMME DU STAGE DE REVALIDATION (TESTS COMPRIS)

Programme	Théorie	Pratique
■ Navigation – Météorologie – Manœuvre – Règles de barre	4 h	11 h
■ Exploitation du navire	1 h	
■ Sécurité	2 h	
Total	7 h	11 h
	18 h*	

*dont 3 h 75 de tests

COMPETENCES ATTENDUES, A VALIDER

Fonction navigation (navigation, manœuvre, météorologie, règles de barre)

- A - Planifier et effectuer une traversée à proximité du littoral et déterminer la position du navire
- B - Assurer le quart à la passerelle en toute sécurité
- C - Faire face aux situations d'urgence
- D - Répondre à un signal de détresse en mer
- E - Manœuvrer le navire et faire fonctionner les machines d'un navire de faibles dimensions

Fonction contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord

- F - Garantir le respect des prescriptions relatives à la prévention de la pollution
- G - Maintenir la navigabilité du navire
- H - Contrôler le respect de la réglementation
- I - Contribuer à la sécurité du personnel et du navire

PROGRAMME ET NATURE DES TESTS

■ Prise en main du simulateur avant tests - (2 h)

■ Simulateur navigation et manœuvre/Navigation/Météorologie/Règles de barre - (3 h)

- Evaluation des compétences A,B,C,D et E
- Mises en situation sur simulateur, interrogations orales

■ Exploitation du navire - (0 h 15 mn)

- Evaluation de la compétence G
- Interrogation orale, QCM, debriefing

■ Sécurité - (0 h 30)

- Evaluation des compétences F, H et I
- Interrogation orale, QCM, debriefing

■ Total formule « TESTS SOLOS AVEC PRISE EN MAIN DU SIMULATEUR » : 5 h 45

■ Total formule « TESTS SOLOS SANS PRISE EN MAIN DU SIMULATEUR » : 3 h 45

L'évaluation se fait sur la base du système « acquis non-acquis » pour la pratique (mises en situations) et par système de notation pour les interrogations orales et QCM. Pour ces derniers, le succès est assuré dès lors que le (la) candidat(e) a obtenu 70% de bonnes réponses.